

Acquisition de véhicules et matériels divers - Programme 2007 - Cessions - Demandes de subventions

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Le programme d'acquisition et de renouvellement de véhicules et matériels pour l'année 2007 est préparé sur la base d'une enveloppe financière de 1 520 500 €.

Il repose sur une analyse générale du parc à partir des éléments connus à ce jour. Il est sujet à évolution en fonction des résultats des contrôles réglementaires ou des accidents survenant en cours d'année. Il peut être étendu, à la faveur des résultats de consultations, à des véhicules dont l'âge ou le kilométrage risquent de générer des surcoûts de fonctionnement ou des immobilisations importantes. Il permet également d'acquérir des nouveaux matériels de façon à adapter les moyens à l'évolution des missions.

Ainsi, le programme proposé pour l'ensemble des services, est le suivant :

Budget principal

Comptes 21.020.2158.511, 21.020.2182.511 et 21.020.2188.511, code service 32000

Les dépenses totales prévues au BP 2007 sont de 1 265 K€ se répartissant de la façon suivante :

Renouvellement et acquisition de véhicules

Type	Véhicules à acquérir	Estimation
Véhicules 2 roues motorisés	4	24 K€
Véhicules légers de moins de 3,5 tonnes	18	311 K€
Véhicules poids lourds	2	140 K€
Véhicules et engins spécifiques	4	370 K€
Sous-total		845 K€

Renouvellement et acquisition de matériels et outillages

Secteur Espaces Verts	55 K€
Secteur Voirie	55 K€
Autres secteurs d'activité	170 K€
Sous-total	280 K€

Grosses réparations et renouvellement de gros outillage

Parc Auto	40 K€
-----------	-------

Acquisition d'une benne pompe pour le transport du bois déchiqueté dans le cadre du plan bois énergie

Secteur Maîtrise de l'Énergie	100 K€
-------------------------------	--------

Budgets annexes**Service de l'Eau**

Compte 21.2182.512 budget 02 code service 36100

- 1 véhicule léger	15 K€
- petits matériels d'entretien	5 K€
Total	20 K€

Service de l'Assainissement

Compte 21.2182.513 budget 03 code service 36200

- 1 camion hydrocureur	187 K€
- petits matériels d'entretien	5 K€
Total	192 K€

Service de Soins A Domicile aux Personnes Agées

Compte 21.2182.519 budget 05 code service 50000

- 2 véhicules légers	21 K€
Total	21 K€

Service des Forêts

Compte 21.2182.514 budget 06 code service 34000

- 1 petit véhicule tout terrain	12,5 K€
- divers matériels forestiers	10 K€
Total	22,5 K€

Subventions

Dans le cadre de ce programme, il est prévu l'acquisition de matériels susceptibles de bénéficier de subventions de la part de l'ADEME et de la Région de Franche-Comté,.

Les subventions pour les véhicules et matériels divers seront inscrites dès réception des notifications attributives en recettes, par décision modificative au budget de l'exercice courant, sur l'imputation 13.020.1311.511.32000 pour le budget principal, avec réaffectation en dépenses sur l'imputation 21.020.2182.511.32000.

Pour les budgets annexes, ces subventions seront affectées en recettes avec réaffectation en dépenses sur les imputations suivantes :

Service de l'Eau

* en recettes : 13.13118.512 budget 02 CS 36100

* en dépenses : 21.2182.512 budget 02 CS 36100

Service de l'Assainissement

* en recettes : 13.13118.513 budget 03 CS 36200

* en dépenses : 21.2182.513 budget 03 CS 36200

Service de Soins A Domicile Aux Personnes Agées

* en recettes : 13.1311.519 budget 05 CS 50000

* en dépenses : 21.2182.519 budget 05 CS 50000

Service des Forêts

* en recettes : 13.1311.514 budget 06 CS 34000

* en dépenses : 21.2182.514 budget 06 CS 34000

Cessions

La Ville organisera, avec un commissaire priseur, une vente aux enchères destinée à céder des véhicules et matériels réformés ou dont elle n'a plus l'utilité (2 roues, berlines, fourgonnettes, fourgons, véhicules PL et spécifiques, matériels espaces verts et travaux publics et divers matériels provenant de l'ensemble des services).

D'autre part, pour soutenir leur action, la Ville pourra céder à des associations œuvrant pour l'insertion dans l'emploi des véhicules réformés et amortis de faible valeur vénale.

Les recettes des ventes de matériels réformés seront inscrites au budget de l'exercice courant sur l'imputation 77.020.775.511.32000 pour le budget principal et les imputations suivantes pour les budgets annexes :

Direction de l'Eau : 77.775 budget 02 CS 36100

Direction de l'Assainissement : 77.775 budget 03 CS 36200

Service de soins A Domicile Aux Personnes Agées : 019.775 budget 05 CS 50000

Service des Forêts : 77.775 budget 06 CS 34000.

Sur avis favorable de la Commission Patrimoine - Environnement, le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme d'acquisition de véhicules et matériels proposé ci-dessus,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir dans la limite des crédits alloués,
- solliciter de l'ADEME et de la Région de Franche-Comté ou autres organismes les subventions pour l'acquisition de ces véhicules ou matériels et autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions à intervenir,
- autoriser M. le Maire à organiser avec un commissaire priseur une vente aux enchères des matériels et véhicules réformés ou dont la Ville n'a plus l'utilité,
- autoriser l'encaissement du montant de ces ventes,

- autoriser M. le Maire à procéder aux opérations d'ordre relatives à ces ventes et à l'inscription des crédits correspondants par décision modificative au budget de l'exercice courant,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les actes de cession de véhicules de faible valeur à des associations d'insertion.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 8 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'approuver les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 1^{er} mars 2007.